

Concours d'accès au corps des attachés réservé aux agents contractuels

La note de service (SG/SRH/SDDPRS/2017-454) concernant le [concours réservé aux agents contractuels pour l'accès au corps des attachés](#) d'administration de l'État relevant du ministre chargé de l'agriculture, au titre de 2017, vient de paraître.

Ce concours est destiné à permettre la titularisation des agents contractuels en poste en administration centrale et dans les services déconcentrés du ministère chargé de l'agriculture, qui remplissent les conditions fixées par la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 modifiée. Ces conditions sont rappelées dans cette [note de service](#).

Les lauréats seront nommés stagiaires dans le corps des attachés d'administration et affectés dans les services ou les établissements publics sous tutelle du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Le nombre de places offertes sera fixé ultérieurement.

Ce concours comporte une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission fondée sur la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.

Calendrier

- **Pré-inscriptions : du 7 juin au 7 juillet 2017** sur le site www.concours.agriculture.gouv.fr
- Date limite de dépôt des **confirmations d'inscription : 18 juillet 2017** dernier délai (le cachet de La Poste faisant foi) ;
- Date et lieu de l'**épreuve écrite : 21 septembre 2017** dans 18 centres d'examen (Ajaccio, Amiens, Bordeaux, Cachan, Cayenne, Dijon, Fort-de-France, Lyon, Mamoudzou, Montpellier, Nouméa, Papeete, Rennes, Saint-Denis de la Réunion, Saint-Claude, Saint Pierre et Miquelon, Toulouse et Uvéa) ;
- Date limite de dépôt des **dossiers RAEP** en 7 exemplaires pour les candidats admissibles : **4 novembre 2017** ;
- Date et lieu de l'**épreuve orale** d'admission : à partir du **5 décembre 2017** à Paris.

A noter que **vous avez droit à une formation de 5 jours** pour préparer ce concours (indication portée dans la note de service).

La note de service :

[2017-454_final](#)